

Réorganisation des finances publiques : « 92 % des agents de la Savoie s'y opposent »

La mobilisation se poursuit dans les rangs des agents des finances publiques de la vallée. Jeudi 14 novembre, une nouvelle manifestation était organisée devant le centre des impôts de Saint-Jean-de-Maurienne. « Une votation nationale a été réalisée. La question était : "Êtes-vous pour l'arrêt de la géographie revisitée" (nouvelle carte nationale des finances publique, Ndr). En Savoie, 92 % de ceux qui se sont exprimés se sont prononcés pour l'arrêt de la géographie revisitée qui impliquera la fermeture de toutes les trésoreries, remplacées par des Maisons France Services dont les animateurs devront être pris en charge par les intercommunalités », informait Patricia Lacotte, inspectrice au pôle contrôle expertise de Saint-Jean-de-Maurienne et représentante du personnel pour Solidaire Finances Publiques.

« Ces animateurs auront pour mission d'accompagner le public dans ses démarches numériques pour la CAF, la Sé-



Une trentaine d'agents ont débrayé jeudi 14 novembre, rejoints par quelques élus.

curité Sociale et les impôts. Tout ce qui est très généraliste... », déplorait Patricia Lacotte et Jean-Paul Margueron, président de la communauté de communes Cœur de Maurienne Arvan présent lors de la manifestation, craignant que ces animateurs ne soient donc pas habilités à répondre à des besoins spécifiques à la vallée. « Les collègues des actuelles trésoreries seront regroupés dans un gros service de gestion comptable qui pour l'instant

est prévu à Saint-Jean, mais on ne sait si tout le monde y sera recasé », s'inquiétait aussi Patricia Lacotte. Au centre de Saint-Jean, le pôle contrôle expertise et les brigades de vérifications sont appelés à être transférés respectivement à Chambéry et Albertville. « Le service des impôts des entreprises (SIE) a lui vocation à partir en 2021, soit à Chambéry, soit à Moûtiers car la direction envisage de spécialiser de SIE de Moûtiers sur les problémati-

ques liées aux moniteurs de ski et location de meublés. » Les impôts des particuliers, pour l'instant, devraient rester à Saint-Jean, « mais avec toutes les réformes engagées par le gouvernement - la télédéclaration, le fait qu'il ne sera plus obligatoire de déposer sa déclaration s'il n'y a rien à modifier par rapport à l'année précédente... - les 12 personnes travaillant aujourd'hui dans ce service pourraient se voir supprimer des tâches. Et s'il y a des

tâches en moins, il y aura des emplois en moins. » En 2020, le service départemental des impôts fonciers devrait quant à lui s'installer à Saint-Jean. « Un seul service qui gèrera tous les impôts fonciers du département... Ça me semble irréaliste », nous confiait Patricia Lacotte.

« Il y a trois semaines, les présidents d'intercos et maires de Saint-Michel, Aiguebelle et Modane ont rencontré le directeur départemental. Je lui ai dit que j'étais opposé à toute forme de modification telle qu'ils l'ont conçue. Il devait envoyer au président du Syndicat du Pays de Maurienne le projet envisagé. Nous n'avons rien reçu à ce jour. Je proposerai au bureau communautaire d'envoyer un courrier pour lui demander d'avoir au moins la politesse de répondre. Après trois semaines, ils doivent savoir où ils en sont. Dès que nous recevrons une réponse, je vous la ferai parvenir », assurait Jean-Paul Margueron. À suivre...